

Paris, le 23 avril 2012

**Communiqué de presse  
« Bilan de l'épargne salariale au 31 décembre 2011 »**

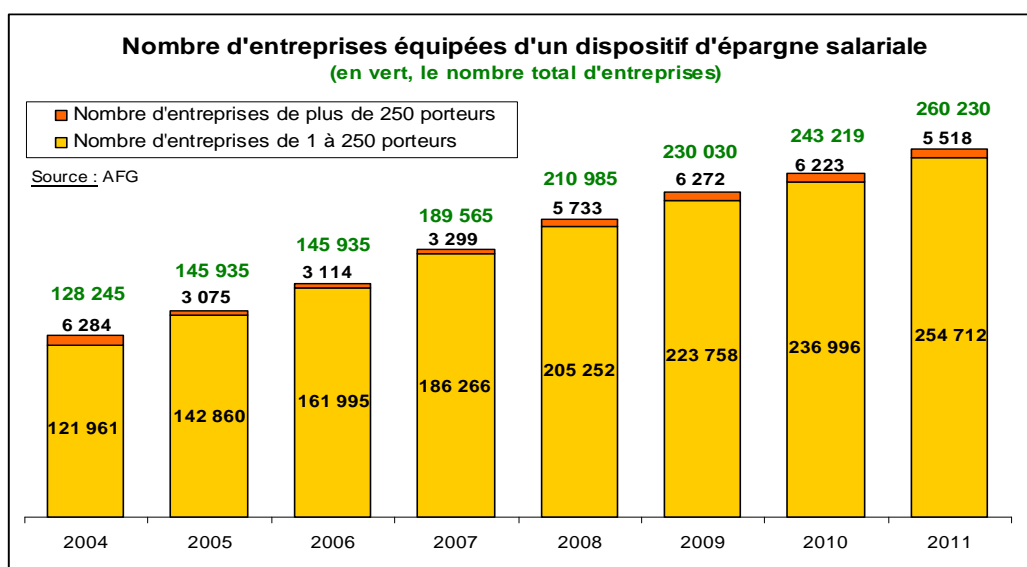
**Les salariés continuent à marquer leur confiance dans l'épargne salariale :  
les montants épargnés sont en hausse de plus de 20%.**

**Les PME continuent à s'équiper :  
plus de 260.000 entreprises offrent un dispositif d'épargne salariale (+17.000 entreprises, soit + 7 %)**

**Les encours se maintiennent à plus de 85 milliards d'euros malgré une conjoncture économique défavorable et la chute des marchés financiers, tandis que les fonds solidaires et les fonds ISR poursuivent leur progression**

L'Association française de la gestion financière (AFG) publie son enquête annuelle sur l'épargne salariale pour l'année 2011, année marquée par une bonne progression du nombre des entreprises équipées, par des versements en hausse et par un niveau d'actifs gérés en légère baisse par rapport à 2010.

**260.230 entreprises disposent d'un plan d'épargne salariale, soit une hausse de 17.000 entreprises** par rapport au 31 décembre 2010). Cette croissance repose sur l'augmentation du nombre de PME équipées d'un dispositif qui dépasse 254.000 (+7%).

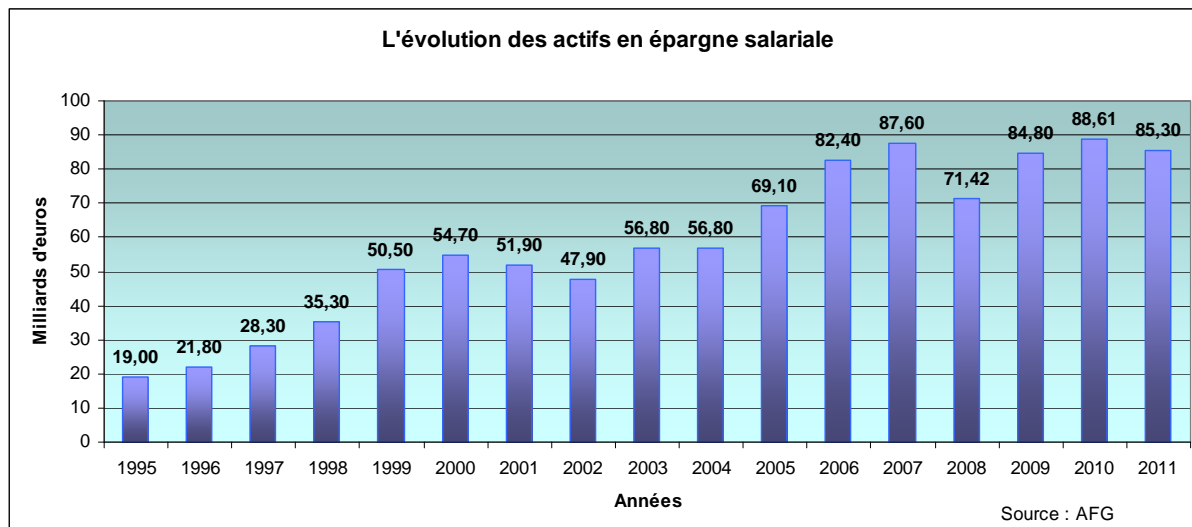


**Les versements sur des dispositifs d'épargne salariale ont atteint 16,3 milliards d'euros en 2011**, contre 13,3 milliards en 2010. Cette progression de plus de 20% repose sur l'augmentation du nombre de salariés qui bénéficient d'un plan d'épargne (PEE et/ou PERCO) et le rebond des résultats des entreprises en 2010 par rapport à 2009. A noter aussi la forte progression des versements volontaires des salariés : + 24% (hors participation et intéressement).

Les versements se répartissent de la manière suivante : 4,8 milliards au titre de la participation, 3,7 milliards au titre de l'intéressement, 5,2 milliards au titre des versements volontaires des salariés et 2,6 milliards au titre de l'abondement des entreprises.

Le montant des rachats s'élève à 11,3 milliards soit des **souscriptions nettes de 5 milliards d'euros dont plus de 1,3 milliards d'euros dans les PERCO.**

Les encours d'épargne salariale se sont établis à **85,3 milliards d'euros**. Ils sont en légère baisse de 3,5 % par rapport au 31 décembre 2010 en raison d'un effet de marché défavorable en partie compensé par le bon niveau de souscriptions nettes. L'effet marché a particulièrement pesé sur les fonds d'actionnariat alors que les fonds « diversifiés » sont restés stables.



Ces encours se répartissent entre :

- **les fonds d'actionnariat salarié** à hauteur de **32,1 milliards d'euros, soit 38 % du total** ;
- **les fonds « diversifiés »**, investis eux-mêmes largement en actions, à hauteur de **53,2 milliards d'euros, soit 62 % du total**.

**Au total, les fonds investis principalement en actions représentent 45 milliards d'euros**, contribuant cette année encore de manière significative au financement du tissu économique par le biais des fonds propres des entreprises.

**Les fonds solidaires continuent de progresser.** En 2011, leur actif est passé de 1,5 milliard à 1,7 milliard d'euros, soit une progression de 13 %.

**La progression est également marquée pour les fonds ISR** (Investissement Socialement Responsable) dont l'encours est de 10,2 milliards d'euros (+ 17 % en 2011), soit près de 20% de l'épargne salariale (hors actionnariat salarié). Plus des trois-quarts de l'encours ISR sont placés sur des fonds labellisés par le Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale.

Le nombre de comptes de porteurs d'épargne salariale reste stable à 12,2 millions. Les deux principaux cas de débloquages anticipés demeurent la **cessation du contrat de travail**, avec un montant moyen débloqué de près de 3.510 euros pour plus de 444.000 salariés, et l'**achat de la résidence principale** qui a concerné près de 172.000 foyers en leur permettant de financer leur projet immobilier à hauteur de 8.894 euros en moyenne.

**L'horizon de placement de moyen et long terme de l'épargne salariale – en particulier celui du PERCO - confirme une nouvelle fois que cette épargne est utile aux salariés pour financer leurs projets dans la durée. Elle apporte aussi une source de financement stable aux entreprises, atout décisif pour relancer la croissance économique.**



*L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent 2 636 milliards d'euros d'actifs dont plus de 1 206 milliards d'euros sous forme de gestion collective. (1<sup>er</sup> rang européen et 2<sup>ème</sup> rang mondial après les Etats-Unis)*

*Vous trouverez ce communiqué de presse sur [www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr) (rubrique presse)*

Contact : Dominique PIGNOT - Directrice de la Communication - Tél. : 01.44.94.94.00 (standard) / 01.44.94.94.17 (l.d.) / [d.pignot@afg.asso.fr](mailto:d.pignot@afg.asso.fr)